



# Dissay

*les échos*



Le Journal de la commune de DISSAY

1<sup>er</sup> semestre 2022

[www.dissay.fr](http://www.dissay.fr)



**Le Barlu de Fortpuy à l'honneur**

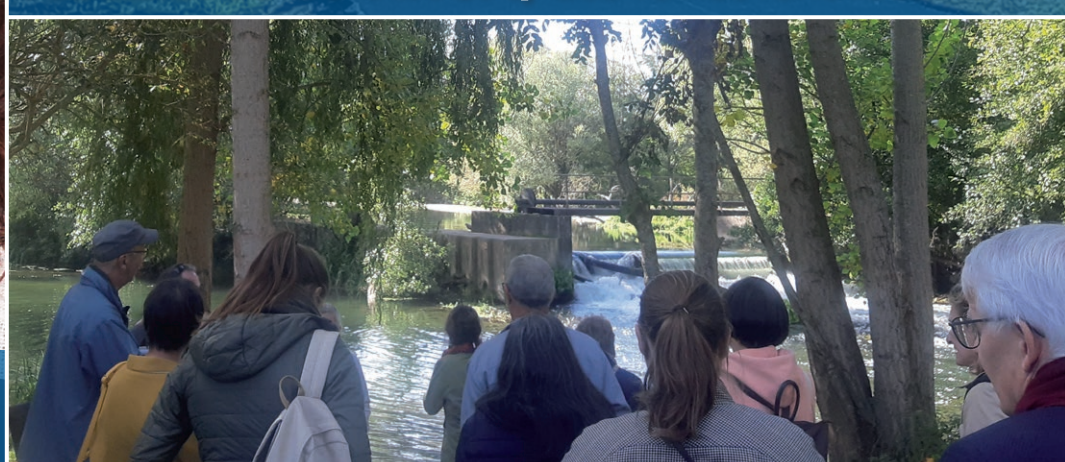
P. 17



**Éducation, 72 000 € d'investissements réalisés** P. 5



**Nouzières et Vilvert, des voiries rénovées** P. 12



**Un inventaire des zones humides en 2022** P. 8

**Et aussi dans ce numéro...**



## Sommaire

|                                      |       |
|--------------------------------------|-------|
| Citoyenneté                          | 3     |
| Éducation                            | 4-6   |
| Solidarités                          | 7     |
| Environnement                        | 8-9   |
| Développement économique             | 10    |
| Sécurité et secours                  | 11    |
| Urbanisme                            | 12-15 |
| Culture                              | 16    |
| Vie associative                      | 17-18 |
| Grand Poitiers                       | 19    |
| Retour en images                     | 20    |
| Sur les registres de l'État civil... | 20    |

## 2022, année électorale

Vous serez appelés quatre fois à participer à des élections en 2022.

**10 avril** : élection présidentielle premier tour

**24 avril** : élection présidentielle second tour

**12 juin** : élection législative premier tour

**19 juin** : élection législative second tour

**Lieu du vote** : salle polyvalente, avenue du Clain, ouverture de 8 à 18 heures.

Une nouvelle carte électorale vous sera adressée quelques jours avant la première échéance. Pensez à l'apporter le jour du vote, avec obligatoirement une pièce justifiant de votre identité : carte nationale d'identité, passeport...

### Dissay, les Echos

Directeur de la publication : Michel François, maire de Dissay • Rédacteur en chef : Pierre Brémond, 1<sup>er</sup> adjoint Communication, Animation, Vie Associative • Rédaction : les commissions municipales • Photos et illustrations : Jean-Louis Antunes, Rodolph Barrault, Emmanuel Biré, Pierre Brémond, Daniel Champaloux, Bérangère Duquerroy, Alain Gallou-Rémaudière, Lucie Grignon, David Gautier, Dominique Lusseau, Ségolène Mortier (Département de la Vienne), Christine Royer, Sophie Seguin, Amitiés Burkinabé Pô Dissay, Barlu de Fortpuuy, Grand Poitiers Communauté urbaine, Judo-club de la Vallée du Clain, Nouvelle République / Centre Presse, Pixabay.com, Samou'Raid • Maquette : Kazar • Imprimé par Megatop sur papier issu des forêts gérées durablement.

Contact : Mairie de Dissay  
240, rue de l'église - 86130 Dissay  
Tél. 05 49 52 34 56 - [www.dissay.fr](http://www.dissay.fr)



© Alex Oz / Mairie de Poitiers

Chères Disséennes, Chers Disséens,

Cette année 2022 qui vient de commencer s'annonce déjà, vous le savez, déterminante à bien des égards...

D'abord sur le front de la santé publique avec, espérons-le, l'épilogue de cette crise sanitaire qui perturbe nos vies depuis quasiment deux ans maintenant. Chacune et chacun aspire légitimement à la fois à un peu plus de sérénité et également au retour prochain d'activités conviviales qui nous font tant défaut !

Sur le plan démocratique ensuite, avec des élections présidentielle et législative qui, souhaitons-le, seront à la hauteur des valeurs inscrites au fronton de notre mairie : Liberté, Égalité et, ne l'oublions jamais, Fraternité ! Permettez-moi d'insister sur l'importance de ces consultations : le vote reste un fondement essentiel de notre démocratie, nos aïeux se sont battus pour que chaque citoyen puisse exprimer son opinion... et comme l'expliquait très justement le penseur Alain : « Quand je vote, je n'exerce pas qu'un droit, je défends tous mes droits ».

À l'échelle de notre commune enfin, avec de nouveaux projets et investissements pour améliorer notre cadre de vie agréable, préserver la diversité si précieuse de notre environnement, soutenir nos indispensables acteurs économiques et associatifs, conforter notre dynamique éducative et culturelle accessible au plus grand nombre. Au fil des pages de ce magazine, vous découvrirez quelques unes de ces nombreuses initiatives...

En 2022, vous pourrez donc à nouveau compter sur notre mobilisation collective, équipe municipale comme personnel communal, au service de l'intérêt général et du vivre ensemble.

À toutes et à tous, je redis mes vœux les plus sincères et chaleureux pour 2022. Que cette année vous apporte avant tout une excellente santé, la réussite de vos projets personnels ou professionnels, et le plus possible de joies amicales et familiales.

À votre écoute et à vos côtés,  
Michel François, Maire de Dissay

## Un point sur les prochaines élections

Qui peut participer aux votes ?

Toute personne majeure, de nationalité française et jouissant de ses droits civiques.

Pour participer aux prochaines élections, il faut être inscrit sur la liste électorale. Si ce n'est pas le cas ou si vous avez récemment déménagé, pour voter à Dissay, vous avez plusieurs possibilités :

- Inscription en ligne, sur [service-public.fr](http://service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés, **avant le 2 mars** ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du formulaire Cerfa n°12669\*02 **avant le 4 mars** ;
- par courrier adressé à la mairie et reçu **avant le 4 mars**, contenant les mêmes pièces.



# La préfète de la Vienne en visite à Dissay



L'équipe municipale de Dissay a eu l'honneur de recevoir Chantale Castelnot, préfète de la Vienne. N'ayant pu participer à l'inauguration du centre-bourg réaménagé, elle avait promis de consacrer du temps à visiter la commune. C'est finalement le 24 novembre dernier qu'elle a tenu parole.



L'après-midi a commencé par une réunion de travail à la mairie pour présenter et échanger sur :

- la démarche participative ayant précédé les travaux du centre-bourg,
- le centre-bourg remanié, apaisé et embelli, dont les travaux ont été pour partie financés par l'État, dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local),
- le nouveau quartier des Bouleaux et ses logements Séniors,

- les projets structurants de la commune : le réaménagement des locaux du stade Jacques Karaguitcheff, le futur pôle associatif et culturel de l'Arlequin, la maison pluridisciplinaire de santé, la préservation de la biodiversité, le futur éco-quartier, l'amélioration des mobilités, la restauration de l'église...

La visite s'est poursuivie au sein de l'entreprise Biosynthis, qui développe à Dissay son unité de production d'ingrédients végétaux biosourcés destinés principalement à l'industrie de la cosmétique.

Pour cette implantation, Biosynthis a reçu 3,3 millions d'euros de l'État dans le cadre du plan de relance de l'économie.

En fin d'après-midi, Madame la Préfète a inauguré le nouveau bâtiment du centre technique municipal, en compagnie de Michel François, maire de Dissay et de Claude Eidelstein, premier vice-président de Grand Poitiers. Ce bâtiment offre aux



agentes et agents du service de meilleures conditions de travail et aux intervenants extérieurs ou habitants de la commune un lieu accueillant pour rencontrer le personnel.

Sa conception, par l'architecte désigné Umberto Tumino, a privilégié les économies d'énergie. L'ensemble des entreprises ayant réalisé les travaux provenait de la Vienne.

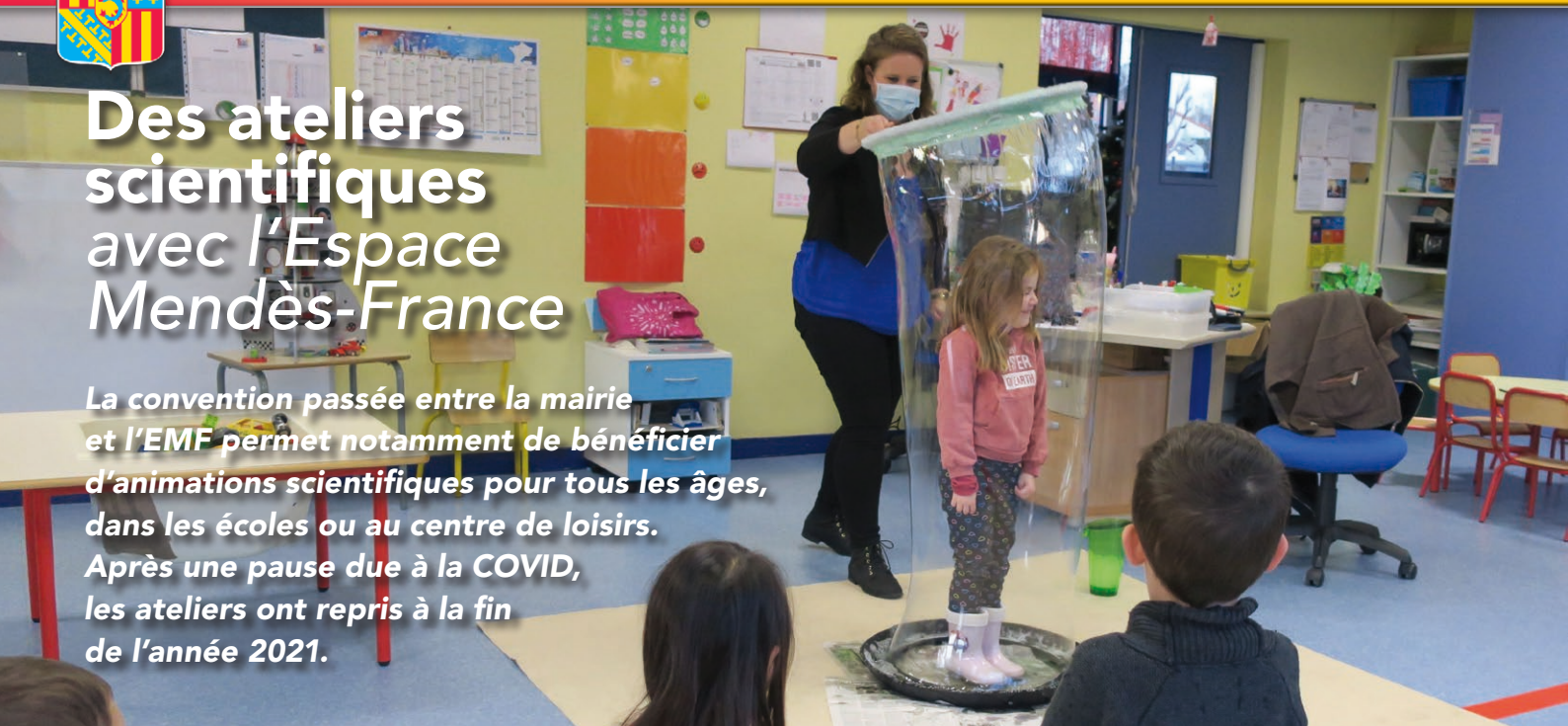
Ce bâtiment a été financé par l'État à hauteur de 161 702 € (60 %) et par Grand Poitiers dans le cadre du fonds de concours Projet de territoire pour 50 000 € (18,5 %).

La commune de Dissay a pris en charge 58 000 € (21,5 %) pour compléter ce financement.



# Des ateliers scientifiques avec l'Espace Mendès-France

La convention passée entre la mairie et l'EMF permet notamment de bénéficier d'animations scientifiques pour tous les âges, dans les écoles ou au centre de loisirs. Après une pause due à la COVID, les ateliers ont repris à la fin de l'année 2021.



## Les secrets des produits laitiers

Cet atelier a permis à de nombreux écoliers de découvrir l'origine du lait et, au travers d'expériences simples, de comprendre les processus de transformation qui permettent la fabrication de produits laitiers.

Tout d'abord, Stéphanie, l'animatrice leur a décrit la composition du lait : sucres, lipides, protéines. À l'aide d'images, les élèves devaient retrouver les animaux qui donnent du lait et ceux qui n'en donnent pas.

Ils ont participé également à la première étape de la fabrication du fromage en ajoutant au lait de la présure pour le faire cailler, et à la fabrication du beurre avec de la crème fraîche.

Les élèves ont ainsi pu percer les secrets de produits qu'ils mangent au quotidien.



## Tout savoir sur les bulles de savon

Les bulles de savon semblent magiques, mais elles n'en ont pas moins une explication scientifique. Lors de cet atelier, les plus petits de l'accueil de loisirs ont découvert les principes physiques qui permettent de réaliser « la bulle du siècle ».

Cindy, l'animatrice, leur a appris à réguler leur souffle et leur a proposé de faire des bulles de savon avec différents matériels : une paille ou une bouteille coupée pour réaliser ainsi des bulles de plus en plus grosses. Pour finir, Cindy a enveloppé chaque enfant dans une bulle géante.

## Entre ombres et lumières !

Pour un autre atelier, les mêmes enfants se sont familiarisés avec l'ombre, une inconnue si attachante... La compréhension de l'ombre nécessite d'aborder plusieurs concepts : la source lumineuse, l'objet et l'observateur. L'ombre est un phénomène difficile à aborder avec un public jeune. L'atelier leur a donc fait comprendre ce phénomène de manière concrète et ludique.

Cindy a présenté différents objets géométriques : pavé, pyramide, cône, sphère, demi-sphère. Les enfants devaient les reconnaître et les décrire. Ces formes étaient ensuite placées derrière un écran

éclairé et les élèves devaient retrouver l'objet correspondant à l'ombre.

## Aire ou air, un beau duo



Les plus grands de l'accueil de loisirs ont apprécié l'atelier « Maths et puzzles » : jouer avec les longueurs, les formes, les angles, développer la vision dans l'espace...

À l'aide de différents matériels et jeux de construction, (tan-gram, katami-no, lokon, carrés de Mac Mahon), les enfants ont réalisé des casse-têtes. Tous les enfants se sont pris au jeu et pas question de ne pas trouver la solution !

Après les maths, la chimie. L'atelier « l'air, un liquide » a permis d'aborder la composition de l'air et ses différents états : liquide, solide et gazeux. L'animatrice a réalisé en toute sécurité des manipulations en utilisant de l'azote liquide. Les enfants ont pu voir des nuages, des bulles ou des billes d'air roulant sur le sol.

Un atelier mêlant spectacle, science et expérience.

## Éducation, 72 000 € d'investissements réalisés

À l'école Paul-Émile Victor, le programme de réfection des locaux se poursuit.

Après la rénovation des 10 classes, les investissements ont été concentrés en 2021 sur la peinture, le revêtement de sol et l'électricité des couloirs pour un montant de **36 633 €**.

Un aménagement a également été réalisé en extérieur. Afin de masquer les racines d'un arbre, potentiellement dangereuses, une grande jardinière a été installée autour du tronc. Elle comporte un banc à la disposition des élèves qui souhaitent s'y reposer. Des plantes vivaces et des arbustes vont y être plantés pour agrémenter l'ensemble. **Coût : 5 376 €**.

À l'école Tony Lainé, un dortoir a été entièrement repeint et l'électricité refaite pour un coût de **9 126 €**. Une zone ombragée va être créée dans la cour de l'école avec, dans un premier temps, l'installation de trois pergolas autour desquelles des plantes grimpantes vont être plantées. L'ombre générée au moment des récréations et de la pause méridienne sera appréciée des enfants. **Coût : 3 994 €**. Autres investissements : un jeu de construction a été acheté pour un montant de **1 150 €** ; quatre sièges



« petite enfance » ont été acquis pour les ATSEM afin de faciliter leur travail dans la classe ; à l'accueil périscolaire de l'école maternelle, les stores devenus défectueux ont été remplacés. **Coût total : 4 813 €**.

À la restauration scolaire de Paul-Émile Victor : une table de tri a été installée afin de faciliter le recyclage des déchets et le tri des couverts à la sortie du réfectoire.

La restauration Tony Lainé a été pourvue d'une table élévatrice mobile

pour faciliter la préhension par les agents, à la sortie du camion. **Coût total : 3 616 €**.

Enfin, la chaudière de l'accueil jeunes de la Mourauderie a été remplacée et l'électricité de l'accueil de loisirs de Puygremier a été remise aux normes. **Coût total : 8 657 €**.

Des investissements importants, témoins de la priorité donnée par l'équipe municipale aux conditions d'accueil et d'apprentissage des jeunes disséens.

## TAP, une championne encadre les enfants

Les TAP, Temps d'Activités Périscolaires organisés dans les deux écoles, offrent un grand choix d'activités, toujours gratuites, pour les enfants. Certaines sont encadrées par des intervenants extérieurs, membres d'associations

disséennes ou non, des animateurs de la collectivité ou des bénévoles. Parmi ces intervenants depuis septembre 2021, Sybille Retour encadre la gymnastique. Sybille entraîne des athlètes au sein du comité d'athlétisme de la Vienne.

Elle est titulaire d'une licence Staps et d'un master 2 en éducation et formation de 1<sup>er</sup> degré des activités sportives. C'est aussi une championne de haut niveau puisqu'elle a décroché la médaille d'argent des Championnats internationaux Masters à Malaga (Espagne), au concours de lancer du disque avec un jet à 46,62 mètres !

Sa venue s'inscrit dans la volonté d'intensifier les propositions d'activités sportives au profit de la population depuis que Dissay est labellisée « Terre de Jeux 2024 ».



## Restauration Scolaire : des animations pour tous les goûts

Au-delà de la préparation des repas, l'équipe du restaurant scolaire propose également tout au long de l'année des animations autour de l'alimentation.

### Le défi anti gaspi

Pour limiter le gaspillage alimentaire, un défi anti gaspi est organisé une fois par mois pendant l'année scolaire 2021-2022.

Lors du repas, les élèves mangent par classe. Les restes d'assiettes et de pain sont pesés. Le lendemain, le résultat est affiché (en gr/enfant et par classe). Les élèves sont stimulés par le fait d'être dans la classe qui jette le moins de nourriture.

Les résultats par groupes sont discutés avec l'équipe des cuisiniers, qui les félicite pour leurs efforts et les encourage à continuer ou à mieux faire. En fin d'année scolaire, une courbe sera établie pour en suivre l'évolution !

Lors de la dernière journée anti gaspi, la classe au gaspillage le plus faible établira un menu équilibré pour les convives (enfants, enseignants et personnels) du restaurant scolaire.

Une animation responsable pour ouvrir les consciences sur le gaspillage et l'importance de la nourriture.



### Les ateliers du goût : des pizzaioli en formation

Comme chaque année, l'équipe du restaurant scolaire propose les ateliers du goût.

Plusieurs recettes ont déjà été proposées : gâteau au chocolat, tarte aux pommes et la fabrication de baguette.

Cette année, la confection de pizzas a été retenue, pour les cinq classes de CM1-CM2, accueillies chacune leur tour au restaurant scolaire, durant le mois de novembre. Cet atelier s'est déroulé en 2 parties.

Tout d'abord, la confection de la pizza avec la pâte préparée la veille par l'équipe des cuisiniers. Les enfants avaient à leur disposition plusieurs ingrédients : jambon, poivrons, différents fromages... Ils ont choisi leur garniture préférée qu'ils ont disposée, avec beaucoup d'application, sur la pâte préalablement abaissée.

Pendant la cuisson de ces préparations toutes réussies, ils ont pu participer à un quiz permettant aux enfants de reconnaître ou apprendre la variété des légumes, connus ou méconnus.

## Conseil Communal des Enfants : un projet bien engagé

Le samedi 3 décembre, les membres du CCE étaient à la mairie pour rencontrer le Maire et des élu-e-s du Conseil municipal.

La matinée a débuté par un jeu de piste organisé par Ophélie et Mickaël, tous deux membres de l'équipe d'animation. Il a permis de découvrir les différents services municipaux et les missions des agents.



Puis, en présence des élu-e-s, les enfants ont présenté leur projet : construire des nichoirs à oiseaux pour protéger les espèces locales. Nichoirs qui seront installés à la Plage et dans le bois en face de l'école Tony Lainé.

Ce projet a été choisi parmi d'autres, tous basés sur la nature et la protection des animaux.

Monsieur le Maire les a félicités pour leur engagement et Alain Gallou-Remaudière, adjoint chargé de la biodiversité, a souligné ce très bon choix. Avant de passer à la fabrication des nichoirs, les jeunes élus vont étudier le milieu et les espèces présentes sur notre commune, et bien sûr, travailler sur le budget correspondant.

Pour les encourager et les remercier, un livre leur a été offert : *Planète Nature*.

Un projet qui doit se concrétiser avant la période de nidification.

## La solidarité en route !



Le transport solidaire fonctionne depuis 2019 et met en relation des habitants valides, rencontrant des difficultés définitives ou temporaires pour se déplacer, avec des chauffeurs bénévoles. Ceux-ci s'engagent en fonction de leurs disponibilités et perçoivent pour chaque déplacement une indemnité définie en fonction de la distance parcourue.

Une première évaluation a mis en avant une organisation satisfaisante et les liens forts créés entre personnes transportées et chauffeurs.

Si vous souhaitez participer à cette démarche utile et qui vous prendra peu de temps, venez rejoindre le groupe des conducteurs bénévoles. Le planning est toujours adapté en fonction des disponibilités de chacun.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le Centre Communal d'Action Sociale : 05 49 52 34 56 ou Christine Royer, conseillère municipale déléguée aux solidarités : 06 09 81 17 48.

## Les personnes privées d'emploi (PPE) se mobilisent.



Dissay et Jaunay-Marigny ont fait le choix de candidater au projet national Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée. Depuis 3 mois, avec Océane Jégat, chargée de mission sur notre territoire, les deux communes travaillent sur le recensement et la préparation d'activités mises en place par la future entreprise à but d'emploi (EBE). Les PPE se mobilisent pour faire de l'emploi un droit. Acteurs économiques ou particuliers, si vous souhaitez participer à ce projet, contactez Océane Jégat. 06 10 24 06 17 - tzcl86130@gmail.com.

Plus d'info sur [tzcl86130.fr](http://tzcl86130.fr)

## Des bons d'achat pour les aînés

En 2021, comme en 2020, le repas offert par le CCAS à nos aînés, âgés de 70 ans et plus, n'a pas pu se tenir, en raison de la crise sanitaire. Difficile de remplacer ce moment d'échanges et de convivialité mais il était évidemment impossible de l'organiser en toute sécurité. Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, tous les aînés ont reçu des bons d'achat d'une valeur de 15 € à utiliser dans les commerces alimentaires et restaurants de la commune. Une action appréciée par les intéressés et qui participe au soutien de l'économie locale.

## Une naissance, un arbre : les enfants mis à l'honneur

C'est une tradition bien établie, le CCAS offre un arbre pour chaque naissance dans les foyers disséens. Le samedi 25 novembre 2021, ce sont les enfants nés en 2019 et 2020 qui ont été mis à l'honneur, la manifestation n'ayant pas eu lieu l'an dernier à cause de la crise sanitaire. Les 25 familles présentes ont reçu un mirabellier qu'ils pourront voir grandir avec leur enfant, ainsi qu'un document présentant l'arbre et des conseils d'entretien.

Pour clore la matinée, un moment convivial a été proposé aux parents,

au cours duquel, personnel, élus et familles ont pu échanger et

prolonger la matinée dans la bonne humeur.





## Les zones humides, un atout pour la biodiversité

Dans le cadre du Schéma Départemental de l'Eau co-piloté par l'État et le Département de la Vienne, des actions de formation sont proposées aux élu.e.s, en partenariat avec l'Association des Maires de la Vienne.

C'est pour une formation sur la préservation des zones humides qu'une trentaine d'élus se sont réunis, le 13 octobre 2021 à Dissay. La matinée a été

l'occasion d'évoquer le retour d'expérience de la commune de Dissay sur la zone humide des Communaux, identifiée comme Espace Naturel Sensible à valoriser et à restaurer. L'après-midi, Alain Gallou-Remaudière, adjoint chargé de l'environnement, a guidé les participants sur le terrain.

Les zones humides remplissent de nombreuses fonctions utiles aux équilibres naturels et aux activités

humaines. En bon état de fonctionnement, elles rendent ainsi de nombreux services à la collectivité. Leur inventaire et leur protection sont essentielles, tout comme envisager leur restauration.

En 2022, Dissay fait partie des trois communes de Grand Poitiers retenues pour la réalisation d'un inventaire complet des zones humides, piloté par l'association Vienne Nature, sous la houlette de la Communauté urbaine.



À Dissay, le marais des Communaux (bords du Clain) remplit les bénéfices des zones humides : piège à carbone, lutte contre les inondations, épuration et stockage de l'eau, soutien à l'étiage, atténuation des crues, lutte contre le réchauffement climatique et important réservoir de biodiversité.

Les zones humides permettent un développement extraordinaire du vivant, faune et flore.



## Une coulée verte entre l'Hôpiteau et Chaix



Après une pause liée à la situation sanitaire, les plantations ont pu reprendre du côté de la Bélardière.

À plusieurs reprises durant l'année 2021, des élèves de l'école Paul-Émile Victor, du collège de Jaunay-Marigny, des bénévoles disséens, des élus et des agents du service technique, ainsi qu'un technicien de l'association Prom'Haies ont planté une haie paysagère de 250 mètres de long sur 8 mètres de large.

Composée de grands arbres, d'arbustes et de buissons, elle séparera le parc d'activités de la Belardière du futur écoquartier. Cet aménagement enrichit le maillage de haies en créant un nouveau corridor écologique favorable à la flore et la faune, aux chauves-souris par exemple. C'est un élément de la continuité écologique formant la trame verte du territoire communal.

## Le Pinail entre dans la cour des grands !

La Camargue, les Baies de Somme et du Mont-Saint-Michel, les tourbières du Jura, la Brenne... et désormais le Pinail. Cette zone humide rejoint les prestigieuses zones Ramsar, du nom de la ville iranienne où cette convention internationale a été signée, en 1971 !

Le Pinail est situé sur les communes de Vouneuil-sur-Vienne, Bonneuil-Matours, Beaumont-Saint-Cyr et Dissay. Les paysages du Pinail ont été façonnés par les activités humaines, à l'image des quelques 7 500 mares issues de l'extraction séculaire de pierres meulières.

Sur 925 hectares se sont développés des paysages riches d'une biodiversité hors du commun. Libellules, plantes

carnivores, tritons et grenouilles, grands rapaces, orchidées, etc. Plus de 2 600 espèces de faune, flore et champignons ont trouvé refuge dans les mares et tourbières, landes et prairies humides du Pinail. Parmi celles-ci, de nombreuses espèces sont protégées.

Un petit territoire pour une grande richesse écologique. Un héritage à transmettre aux générations futures.



Photo : Roland Raimond

## Une stagiaire naturaliste et artiste à la mairie



Dessin Marie Gachignat

Étudiante en BTS « Développement et animation des territoires ruraux », Marie Gachignat effectue un stage à Dissay. Passionnée de nature et artiste, elle met ses compétences pour valoriser la biodiversité de notre territoire : elle réalise un cahier de présentation des richesses naturelles disséennes. Ce livret sera disponible en mairie et en ligne dans le courant de l'année 2022.

## Une balade botanique au cœur du marais



Après une sensibilisation à la flore des coteaux en 2020, le botaniste et écologue Jean-Pierre Scherer est revenu à Dissay fin août 2021 pour une riche balade botanique. Spécialisé en plantes médicinales et aromatiques, il a emmené des curieux de nature dans le marais du Guéteau et des Communaux à la recherche de l'angélique, de la guimauve et du houblon.

Dans le cadre du partenariat avec l'Espace Mendes France, cette animation scientifique sur la flore de la zone humide a permis d'identifier une soixantaine de plantes du marais et d'en apprendre plus sur les caractéristiques et les bienfaits des végétaux de ce milieu humide.

Par ses connaissances des plantes, Jean-Pierre Scherer a retenu l'attention et suscité la curiosité du public, dans une déambulation interactive où chacun pouvait s'émerveiller et apprendre à connaître la flore du marais.

## Cool Zik vous donne le LA

Cool Zik, c'est une micro entreprise créée il y a quelques mois. À sa tête, Jean-Christophe Gremaud est par ailleurs chanteur et tient les claviers au sein de DISKENPARTY, groupe qui anime des soirées dansantes.

Il propose désormais des prestations de maquetage ou d'arrangements. Vous pouvez également lui confier la réalisation de bandes d'orchestre. Pour les chanteurs amateurs, Cool Zik développe des séances de coaching vocal ou scénique. À une périodicité régulière ou à la demande, au tarif à l'heure ou sous forme d'un forfait,



tout est possible. Un premier entretien permet de cadrer les objectifs. Ces séances peuvent même être offertes sous forme de bon-cadeau.

**Cool Zik**  
38 place Pierre d'Amboise  
[jeanchristophegremaud@gmail.com](mailto:jeanchristophegremaud@gmail.com)  
05 49 59 46 62 – 06 12 21 19 96.

## Une nouvelle enseigne : ATOM



Aurore et Marion se sont installées en 2021 au 89 allée des Érables, pour y créer ATOM, salon de coiffure mixte. Riches d'une expérience de 16 ans, elles vous reçoivent dans une ambiance cocooning. Les sièges sont spacieux, relaxants et massants. Bien installés, vous profiterez de l'expertise technique et des conseils tendances des deux professionnelles. Balayage, coloration, effets, taille de la barbe... elles sauront vous conseiller et prendre soin de vous avec notamment une gamme de produits végans.

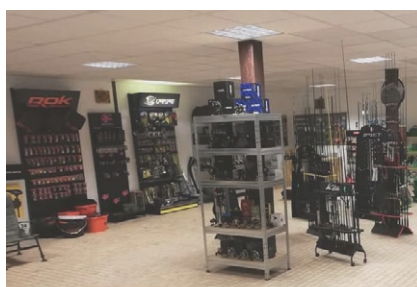
**Pour les contacter : 06 58 40 04 61**  
RDV en ligne sur  
[www.planity.com/atom-86130-dissay](http://www.planity.com/atom-86130-dissay)

## Un nouvelle adresse pour le Spot du pêcheur

Marc-Antoine Texier avait ouvert, place de la Grand'Cour, son magasin d'articles de pêche. Un an et demi plus tard, il déménage son activité et pour de bonnes raisons. Son commerce attire de plus en plus de clients et il avait donc besoin d'une plus grande superficie de vente pour proposer plus de références. Il est maintenant à la tête d'un magasin de 120 m<sup>2</sup> et toujours à Dissay, au 403 de l'allée des Peupliers.

Vous y trouverez, dans le showroom, du matériel pour toutes les pêches et le vrac de produits d'amorce dont le développement va se poursuivre.

**Contact 06 14 17 11 42**  
**Facebook : le-spot-du-pêcheur**



## Deux nouvelles activités sur la Bélardière

Vous avez certainement remarqué deux nouveaux commerces sur le parc d'activités de la Bélardière. L'entreprise 3JD, récemment implantée, disposait de deux espaces libres où elle accueille désormais :

- Un deuxième espace de vente pour la boulangerie de la Grand'Cour qui propose également une sandwicherie ;
- Une nouvelle épicerie 100 % vrac, La Mesure tenue par Lucie Joubert « *Je souhaitais retrouver une forme de commerce en accord avec mes valeurs, basée sur la proximité et l'échange avec le client* » nous a-t-elle confié. La Mesure sélectionne des produits alimentaires gustatifs, issus de l'agriculture bio ou conventionnelle et valorise par ailleurs l'offre locale.



**Contact : 05 49 21 05 14 - Facebook : La Mesure Dissay**

## Tournez manège !

De retour en 2021, le manège du Disséen Daniel Lépine a ravi les enfants de la commune durant les vacances de Noël.

1 000 billets ont été préalablement achetés par la municipalité et distribués pour partie à chaque enfant scolarisé à Dissay. Les autres ont été remis aux acteurs économiques de proximité pour qu'ils soient offerts à leur clientèle. Quand la magie de Noël se conjugue avec le soutien à l'économie locale.



## Les gendarmes, une proximité au quotidien

Le 17 décembre dernier le lieutenant Emmanuel Leblanc, nouveau commandant de la Brigade territoriale autonome de Jaunay-Marigny, et le major Éric Martin étaient reçus en préambule à la réunion du Conseil municipal.

Ce fut l'occasion de présenter l'activité de leur équipe durant les onze premiers mois de l'année 2021 sur notre commune. Sur cette période il y a eu 168 interventions à Dissay, réparties en 140

pour la sécurité routière et 28 concernant la délinquance.

Pour entrer dans le détail, les gendarmes ont constaté 36 infractions relevant de la conduite sous emprise de l'alcool ou de produits stupéfiants. Ils sont intervenus pour 20 accidents de la circulation routière ne comptant heureusement que deux blessés à déplorer.

Pour ce qui est de la délinquance, il y a eu 8 cambriolages et 3 vols liés aux véhicules.

Des chiffres en nette baisse par rapport à 2020 et inférieurs à la moyenne de notre secteur géographique. Les gendarmes se sont déplacés également pour des violences intrafamiliales, des différends entre voisins, des dégradations volontaires ou des dépôts sauvages d'ordures (malgré la proximité de la déchetterie des Millas !).

Les deux gradés ont également insisté pour que les élus communiquent auprès de la population au sujet de signalements d'activités suspectes. Des cambriolages sont parfois précédés de repérages préalables par les auteurs, sous prétexte de démarchage. Si vous faites l'objet d'une telle visite qui vous semble suspecte, n'hésitez pas à la signaler à la brigade en composant le 17 sur votre téléphone. Le signalement de la personne et, si possible, le numéro minéralogique du véhicule aideront les gendarmes. Une patrouille étant toujours en mouvement sur le secteur, elle pourra venir effectuer les vérifications nécessaires.



## Les pompiers, des femmes et des hommes à votre service

Le 20 octobre dernier, les élus de Dissay étaient présents au centre de secours de Saint-Georges-lès-Baillargeaux pour la remise des clés d'un nouveau camion d'intervention. C'est un investissement important fait par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (265 000€). Toutefois, il s'inscrit dans un plan départemental d'optimisation des matériels pour réduire les coûts de fonctionnement. Ainsi, ce nouveau véhicule, par sa polyvalence, remplace deux anciens camions. En effet, il est équipé pour intervenir sur les accidents de la route, avec un nouveau matériel de désincarcération électroportatif, mais aussi pour les feux urbains ou d'espaces naturels grâce à sa citerne de 2 500 litres et sa réserve de 120 litres de produits mouillants. Il permet d'amener sur un lieu hors route une équipe de 6 combattants du feu.

Ce fut l'occasion pour le chef de centre, Jérôme Billière, de présenter le bilan de l'année 2020. L'équipe de 33 personnels, dont 13 femmes, est intervenue à Dissay à 75 reprises durant l'année, pour venir au secours de 59 victimes. Les principales causes de sorties d'engins en direction de Dissay correspondaient à des opérations de secours aux personnes, accidents de la

route, reconnaissances pour levées de doute et, seulement dans 4 % des cas, pour incendie (dans 52 % des cas, la caserne intervenait en renfort d'une autre équipe).

N'oublions pas que les femmes et les hommes de cette caserne sont bénévoles. Ils donnent de leur temps pour porter secours à la population et méritent donc le plus grand respect.



## Nouzières et Vilvert, des voiries rénovées



Dans ces deux villages, des portions de route présentaient des anomalies importantes : non seulement le bitume était endommagé mais, par endroits, la structure même de la chaussée s'était dégradée. Même si ce ne sont pas les routes les plus empruntées de la commune, il y avait nécessité de les traiter, d'autant qu'elles reçoivent le passage de véhicules très lourds : engins agricoles ou camions de livraison.

Sur la partie ouest de la commune, à Nouzières, un reprofilage en bicouche de la route lui a redonné

une surface stable et lisse. Ces travaux ont permis également de gérer l'étanchéité de la voie, avec l'ajout d'un caniveau en béton aux abords de la ferme de Nouzières.

En tout 700 mètres ont été traités.

**Coût : 49 000 €**

Au sud de la commune, entre Marit et Vilvert, en passant par la Riouserie, le constat était le même. Un reprofilage en grave émulsion a été complété par un enduit en bicouche, là aussi sur 700 mètres.

**Coût : 33 000 €**

## Des travaux "faits maison"

En dehors des gros travaux de voirie, confiés à des entreprises spécialisées, les agent·e·s du service technique, en plus de l'entretien courant des bâtiments, des espaces verts et des chemins vicinaux, réalisent aussi des travaux dits « en régie ».

Deux exemples récents :

- Un massif a été réalisé sur le parking jouxtant le camping municipal. Les touristes, cet été, pourront admirer la rangée de plantes vivaces : verveine de Buenos-Aires, agapanthes, pivoines, hortensias ou cornouiller.
- Non loin de là, un chantier a commencé pour embellir la cour devant la médiathèque. Il est momentanément suspendu... après la découverte d'une ancienne cuve à fioul enterrée qui n'était pas connue ! Après le passage d'une entreprise pour la dépolluer, le travail pourra reprendre...



## Des aménagements de sécurité pour Fortpuy et Bellevue

Pendant plusieurs mois, des balisettes avaient été mises en place rue de la Ferrandière, rue de Fortpuy et rue de Bellevue. Le but était de tester des aménagements de sécurité ayant pour vocation de réduire la vitesse des véhicules, souvent trop importante dans ce secteur résidentiel.

Une réunion avec les riverains, en septembre dernier, a permis de prendre en compte les différents avis pour préparer les futurs aménagements. À la suite de cette concertation, les travaux ont été réalisés en fin d'année avec le service voirie de Grand Poitiers.

Ils apportent quelques modifications de circulation. En venant de Champ-de-Gain, il y a désormais un STOP au croisement de la rue de la Ferrandière et de la rue de Fortpuy. Un passage

pour piétons a été ajouté devant l'abribus. Sur tout le parcours de la rue de Fortpuy et de la rue de Bellevue, des rétrécissements sécurisent les déplacements à pied ou en vélo. Ils permettent également de ralentir la vitesse des véhicules. Des mesures seront opérées prochainement à l'aide du radar pédagogique, pour évaluer l'impact de ces nouveaux aménagements.

**Coût : 35 000 €**



## Bientôt un nouvel aménagement pour le carrefour de Longève

Depuis plusieurs années, le projet d'un nouveau rond-point sur la RD910, au carrefour de Longève, avait été étudié par le Conseil départemental et la commune de Dissay. Objectif : permettre aux véhicules de plus de 3,5 tonnes de pouvoir repartir en direction de Poitiers sans passer par l'avenue du Clain, et ainsi permettre d'éviter leur présence en agglomération.

Ce projet, inscrit au schéma routier départemental, nécessitait des moyens budgétaires importants, le

montant total du projet étant supérieur au million d'euros.

La municipalité, consciente de la nécessité d'un aménagement, a sollicité le Conseil départemental pour envisager une solution alternative aussi efficace mais moins coûteuse.

Plusieurs réunions ont été organisées depuis 18 mois, aussi bien avec le service voirie du Département que celui de Grand Poitiers.

Un nouveau projet a donc été étudié, intégrant un dispositif de

réduction à deux voies (au lieu de quatre) sur ce secteur, et permettant aux véhicules de traverser la D910 en direction de Poitiers de manière sécurisée et sans difficultés.

Des ajustements techniques sont en cours entre les différents interlocuteurs pour que l'aménagement définitif puisse être réalisé courant 2022.

Le projet sera présenté à l'occasion d'une réunion publique, une fois les arbitrages financiers effectués.



## Des travaux indispensables sur les réseaux, rue des Lordières

Avant les travaux de réaménagement du centre-bourg, une première étape avait consisté en la reprise des réseaux enterrés, rue de l'Église et place Pierre d'Amboise. Car il faut toujours, bien entendu reprendre ce qui est « en-dessous », avant de refaire « au dessus ». De plus, ces réseaux n'avaient jamais été changés et dataient des années 1950 !

Il en va de même pour ceux de la rue des Lordières. Pour assurer la pérennité de l'approvisionnement en eau potable, les tuyaux en acier seront remplacés par des canalisations en polyéthylène. Ces travaux seront financés et conduits par Eaux de Vienne/SIVEER.

Ils concernent la partie entre la place de la Grand Cour et le numéro 620 rue des Lordières (partie rouge sur le plan ci-contre).

À la suite de ce renouvellement, il est prévu l'effacement des « réseaux secs », à savoir électricité et téléphone, dans la partie entre le 135 et le 451 rue des Lordières. À l'issue de cet effacement, de nouveaux candélabres seront posés.

Ces travaux, d'une durée de trois mois, seront à la charge de la commune dans le cadre de sa PPI (Programmation Pluriannuelle d'Investissement) établie avec la communauté urbaine. **Coût estimé 210 000 €.**

Le tapis routier sera réalisé par le Département en 2023.

Une réunion d'information est prévue avec les riverains dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 pour présenter cette opération qui est programmée pour la période mars - juin 2022.



## À l'étude, une traversée sécurisée de la RD910...

Attentive aux déplacements doux et sécurisés, l'équipe municipale a engagé une étude sur la traversée sécurisée de la RD910.

En effet, aujourd'hui, notre commune est la seule, entre Châtellerault et Poitiers, à ne pas bénéficier d'aménagements permettant de traverser cette voie de grand passage, alors que des habitations et entreprises se trouvent de part et d'autre de celle-ci.

Une réflexion a donc été menée avec les services de Grand Poitiers pour étudier la faisabilité d'un passage piéton, en respectant les normes de sécurité. Le dossier est actuellement soumis aux services préfectoraux. Les élus ont également souhaité élargir cette réflexion à la continuité des pistes cyclables existantes sur notre territoire, mais également avec



les communes limitrophes, pour renforcer les possibilités de liaisons douces.

Un autre projet est donc à l'étude avec les services de Grand Poitiers pour prolonger la piste cyclable

après le pont SNCF et le long de l'avenue du Clain afin de rejoindre le rond-point de la RD910 et, à terme, la piste cyclable existante à Parigny, projet co-porté avec la commune de Jaunay-Marigny.

## Au stade, le projet se dessine

Depuis bientôt 40 ans, le stade de foot et ses trois terrains forment un complexe accueillant notamment le club local, le CSD Foot. Mais les installations datent aussi de cette époque. Un ajout a été effectué dans les années 1990 mais cet ensemble présente maintenant des signes de vieillissement. De plus, les effectifs grandissants et la création de deux équipes féminines ont amené le club à solliciter un agrandissement, demande entièrement légitime.

Rénover un tel bâtiment implique des remises aux normes électriques, à la réglementation thermique, aux règles d'accessibilité...

Après une procédure d'appel d'offres, le cabinet d'architectes choisi par l'équipe municipale (Édifice, à Châtellerault) a déjà remis un diagnostic très détaillé faisant apparaître les possibilités et les contraintes liées à la structure du bâtiment. A la suite de ce diagnostic, le cabinet a fourni quatre

esquisses prenant en compte un réaménagement des locaux actuels et un ajout de deux vestiaires supplémentaires. Après différents échanges, l'équipe municipale a demandé de nouvelles versions du projet.

Les premières recherches de subventions sont en cours. Avant le choix définitif et les travaux, une concertation sera bien entendu menée entre le cabinet d'architecture, les élus et le bureau du CSD Foot.



## Un radar pédagogique, ça sert à quoi ?

La commune s'est dotée d'un radar pédagogique en 2021. Après la rue de la Fontaine d'Aillé, la route de la Garenne ou la rue de Fortpuy, il a été implanté temporairement sur l'allée des Peupliers et le chemin des Meuniers.

Cet appareil, comme son nom l'indique, a une fonction pédagogique. Il rappelle aux automobilistes la vitesse à ne pas dépasser sur un axe, sans vocation à réprimer les contrevenants.

Il a en revanche une fonction très intéressante pour les membres de l'équipe municipale : il garde en mémoire le nombre de véhicules ayant emprunté la voie

durant son installation. Il répartit également chaque passage de véhicule dans une strate de vitesse. C'est donc un outil d'aide à la décision particulièrement utile pour juger de la pertinence d'aménagements à venir.



## Urbanisme : vos démarches en ligne...



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, vous pouvez déposer en ligne vos demandes d'urbanisme. Grand Poitiers permet aux 40 communes de son territoire de bénéficier de ce service, qui concerne, par exemple, les déclarations préalables, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager ou certificat d'urbanisme.

Il suffit de se connecter sur le site [grandpoitiers.fr](http://grandpoitiers.fr), à la rubrique Habitat/Urbanisme.

Le dépôt des demandes de manière dématérialisée permet un gain de temps lors de l'instruction des dossiers. Vous pourrez ensuite suivre l'évolution de votre demande et conserver une trace des documents déposés.

**Contact Mairie : Jocelyne Goujat**  
au 05 49 52 34 56.

## D'étranges travaux, chemin des Meuniers ?

Durant le mois de décembre dernier, vous avez peut-être aperçu une étrange machine fumante sur le Chemin des Meuniers.

Elle intervenait à la demande d'Eaux de Vienne/SIVEER, à qui la commune a délégué la compétence pour l'eau potable et l'assainissement. Il s'agissait de réaliser une reprise d'étanchéité "par l'intérieur" du réseau d'eaux usées de cette rue, détérioré par la corrosion. Cette technique, déjà employée sur notre commune,

consiste à gainer le réseau pour lui redonner toute son étanchéité. Pour ce faire, une "chaussette" est déployée dans la canalisation pour épouser la forme du tuyau, grâce à l'envoi de vapeur d'eau. Voilà l'explication de ces sorties de nuages de vapeur par les bouches d'égout !

Cette technique remet à neuf les canalisations à moindre coût et sans trop de désagréments pour les riverains, en évitant d'ouvrir la voirie par une tranchée.

## Le lotissement des Bouleaux prend forme...

Les travaux se terminent rue des Bouleaux, pour les 10 logements locatifs. Les futurs locataires ont été choisis lors d'une commission regroupant des représentants du bailleur social Habitat de la Vienne et des élus de Dissay. Ils vont bientôt se voir remettre les clés de leur nouveau foyer. Ces maisons ont été conçues de manière à faciliter la vie des locataires seniors : plain-pied, larges ouvertures, douche adaptée, barres de maintien dans les wc, prises électriques à hauteur adaptée, volets roulants motorisés... Un ensemble d'équipements destinés à permettre le maintien à domicile, même en cas de diminution de l'autonomie.

Rappelons que six de ces logements sont labellisés "Habitat Séniors Services®".

Pour les parcelles ouvertes à la construction sur ce même secteur, près de la moitié des 36 lots ont déjà été acquis par de futurs habitants de notre commune. Les permis de construire vont bon train...



## « La science se livre » à la médiathèque

Cette opération annuelle a pour objectif de développer des animations de culture scientifique dans les bibliothèques ou les établissements scolaires. Dans notre région, elle est pilotée par l'Espace Mendès-France de Poitiers. La médiathèque de Dissay lui ouvre grand sa porte pour trois animations scientifiques gratuites.



### Les maths, ça sert à... calculer l'espace entre les cases des guitares !

**Mardi 8 mars 19 h**

D'accord ! Pas besoin d'être matheux pour jouer de la musique ou pour ressentir des émotions en l'écoutant. Mais, pour fabriquer un instrument, l'artisan doit réfléchir aux notes que celui-ci produira. Et là, depuis Pythagore, on a deviné que les maths pouvaient rendre service. C'est ce que va vous raconter Nicolas Minet, professeur de mathématiques... en musique bien sûr !

### Petite graine deviendra... verte

**Mercredi 16 mars entre 14h30 et 16 h**

Les végétaux sont des êtres vivants. Certains d'entre eux peuvent survivre dans des conditions extrêmes, nous prouvant ainsi leurs fabuleuses facultés d'adaptation. Cet atelier permettra de découvrir l'univers fascinant des végétaux pour comprendre que leur présence est indispensable à la vie sur notre planète.

Atelier ouvert aux enfants à partir de 5 ans.

### Exposition

#### Jardins et espaces verts

**9 mars - 9 avril, aux heures d'ouverture de la médiathèque**

Cette exposition présente une petite histoire des jardins et une typologie des espaces verts. Les jardins de l'Antiquité, du Moyen-Âge, de la Renaissance... et des temps modernes : jardins italiens, japonais, anglais... Comme celle des bâtiments, l'architecture des jardins représente un art et un ensemble de techniques.

## Polar à Dissay, le retour

Après deux ans d'absence pour cause de Covid, le festival du polar pourrait revenir en septembre 2022, si la réglementation sanitaire le permet... Un groupe de bénévoles s'est constitué pour y travailler, avec une nouvelle organisation, pilotée par l'équipe municipale. Les contacts sont en cours avec les auteurs. Certains ont déjà répondu favorablement à l'invitation.

Le salon sera ouvert à tous gratuitement et sera précédé d'une semaine d'animations autour de la littérature policière.

Vous voulez rejoindre cette équipe de bénévoles ? Contactez Emmanuel Biré, à la médiathèque municipale. 05 49 47 42 73.

## Jazz à Dissay

Née en 2019, l'idée de créer un festival de jazz à Dissay s'est concrétisée en décembre 2021. Pour cette première, c'est une carte blanche qui a été donnée à Louis Sclavis, le clarinetiste figure de proue de la musique improvisée européenne. Rendez-vous du 14 au 17 juillet 2022 pour la deuxième édition... et en page 20 pour un retour en images de l'édition 2021.

## Le jeudi soir, êtes-vous lecteur ou joueur ?

La médiathèque municipale, rue du Parc, vous donne rendez-vous, chaque mois, un jeudi à 18h30, pour deux nouvelles animations en alternance.

### Jeudi, je lis

**Jeudi 10 février, 14 avril et 16 juin.**

C'est une rencontre de lecteurs, en toute simplicité. Il s'agit de venir échanger, partager, discuter de ses lectures d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Chacun fait part de ses envies, de ses coups de cœur... C'est aussi l'occasion de découvrir les nouveautés de la médiathèque et d'échanger sur les prix littéraires en cours.



### Jeudi, je joue

**Jeudi 10 mars et 5 mai.**

C'est un rendez-vous ludique, pour découvrir une sélection de jeux de société récents. Jeux coopératifs, d'énigmes, petits jeux de cartes, gros jeux de réflexion, jeux d'ambiance, escape games... les possibilités sont multiples. Vous avez un jeu préféré, vous voulez le faire découvrir, venez avec !



## Le Barlu de Fortpuy doublement à l'honneur

Le Barlu de Fortpuy est maintenant connu pour accueillir et créer régulièrement des spectacles vivants. Il doit prochainement ouvrir des espaces partagés dédiés au travail (co-working) et devenir ainsi un lieu hybride. Le 16 novembre 2021, deux événements ont contribué à mettre en avant ce nouveau visage du Barlu.

À Savigny Lévescault, les élu.e.s de la Communauté Urbaine dont Florence Jardin, présidente, et Michel François vice-président, remettaient les prix « Coups de cœur 2021 de l'ESS » (Économie sociale et solidaire). Julien Leduc, président de l'association et Emmanuel Depoix, co-fondateur du Barlu recevaient le prix dans la catégorie « territoire inclusif », au nom de la belle équipe de Disséennes et Disséens mobilisés depuis plusieurs années pour que vive ce lieu de culture, de rencontres et de solidarité.

Au même moment, Pierre Brémond, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Dissay et Delphine Depoix co-fondatrice du Barlu, animaient, au salon des maires, à Paris, une conférence intitulée « créer du lien social, des services et de l'emploi grâce aux lieux hybrides ».

Une reconnaissance pour le Barlu de Fortpuy amené à franchir, avec le soutien de différentes collectivités, de nouvelles étapes dans les mois à venir.



## Le CSD Foot joue la carte de l'inclusion

Le samedi 14 mai, le CSD Foot organisera un plateau de football pour les enfants de 5 à 8 ans. Rien d'exceptionnel car cela se produit chaque samedi partout en France. À un détail près... Comme en 2019, le club disséen en profite pour y adjoindre une opération de sensibilisation et d'acceptation des jeunes au handicap. Cet événement est également doublé d'une œuvre caritative : les bénéfices de la journée seront intégralement reversés à l'association "Les bouchons d'amour 86" qui finance l'acquisition de matériel pour l'aménagement de l'habitat, de véhicules ou la pratique d'un sport pour des personnes handicapées.

Les jeunes sportifs vivront une expérience d'immersion dans le monde du handicap en pratiquant le cécifoot, football aménagé pour les personnes non ou mal-voyantes. C'est une action que les entreprises ou les particuliers peuvent aider en fournissant une aide matérielle ou financière, ou simplement en venant assister, au stade Jacques Karaguitcheff, à cette journée prônant l'ouverture aux autres et la tolérance.

## La solidarité en actions



L'association Amitiés Burkinabé Pô Dissay entretient des relations durables avec les habitants de Songo, un des villages de Pô, situé au sud du Burkina Faso. Elle recherche des financements pour des projets visant à améliorer les conditions de vie dans ce village.

Les 2 associations, française et burkinabè, et les 2 municipalités (Dissay et Pô) ont signé une convention de coopération décentralisée qui a ouvert plus de possibilités de financement, locaux nationaux et européens pour la réalisation de projets. Sont en cours :

- le projet PLASTIC - Plateforme d'Action et de Sensibilisation au Traitement Individuel et Collectif des déchets solides. Une participation de la mairie de Dissay permettra d'accéder à la subvention européenne qui couvrira la quasi totalité du financement.
  - la réalisation d'un jardin maraîcher pour des femmes du village, couplé à un forage permettant la distribution d'eau potable.
- Par ailleurs, chacun peut participer aux parrainages pour aider à la scolarité des enfants de Songo, à partir de 50 € par an (déductible des impôts à hauteur de 66 %). Une école et un collège ont déjà été construits grâce à cette coopération.

**Contacts :**

**amitiésburkina.po.dissay@gmail.com ou 06 73 46 99 60.**



## Un champion revient aux sources

Théo Riquin a grandi dans un univers baigné par le judo. Son père, son grand-père et son oncle ont été des figures marquantes de ce sport dans la Vienne. Il a évolué au Judo-Club de la Vallée du Clain (JVC), club disséen et a ensuite intégré le pôle espoir de Poitiers puis un grand club d'Île-de-France et l'INSEP (Institut national du sport).

Depuis quelques années, Théo se produit dans le circuit du judo au plus haut niveau, fréquentant les tournois internationaux, de Malaga à Sarajevo en passant par Sofia ou Abu Dhabi. Plus récemment, il a terminé le tournoi de Paris (Grand slam) à la deuxième place de sa catégorie des - de 73 kg. Enfin, il vient d'ajouter à son brillant palmarès une médaille de bronze au championnat de France 2021. Il garde en ligne de mire les J.O. de Paris 2024.



De gauche à droite Willy Dubois, Franck Riquin (le père de Théo), Théo et Jean-Michel Clément.

Le 19 novembre 2021, le Judo Vallée du Clain s'est fait un plaisir de le recevoir salle Galipeau. Les jeunes licenciés, très impressionnés, ont pu combattre avec le champion. Ce moment sur le tatami de Dissay restera un grand souvenir pour toutes et tous.

Ce fut aussi pour Théo l'occasion de retrouver ses anciens professeurs et amis.

## Halte Jacquaire : une belle saison d'accueil.

Un des chemins qui mène les pèlerins à Saint-Jacques-de-Compostelle traverse la commune sur l'ancienne voie romaine. Des panneaux invitent les marcheurs à faire un détour dans le centre-bourg pour une étape d'une nuit. Il leur suffit d'appeler le numéro de téléphone indiqué pour que des bénévoles du FEPS (Foyer d'Éducation populaire et sportive) leur indiquent la marche à suivre. Ils seront accueillis à l'heure dite dans le logement mis à disposition par la mairie, au-dessus de la Poste.

Ce service est proposé d'avril à octobre et connaît un succès toujours grandissant. Dissay a servi de halte à 90 personnes lors de la première saison (2017) et, malgré une ouverture 2021 plus tardive, ce sont 168 randonneurs qui ont goûté à une pause réparatrice, à proximité du château et des commerces.

En groupe, en individuel ou en famille, si vous croisez ces visiteurs de passage, chargés de leurs lourds sacs à dos, n'hésitez pas à leur indiquer le chemin de la halte où le numéro de téléphone figure sur une pancarte.

Encore mieux, venez rejoindre le groupe de bénévoles pour vivre ces moments chaleureux et de partage. Par binôme, durant une semaine, vous aurez à gérer les appels sur le téléphone qui circule de poche en poche pendant la saison. Il faut ensuite être présent à une heure fixe en fin d'après-midi pour l'accueil et revenir le lendemain matin pour une remise en ordre après leur départ.

### Contacts

**Daniel Champaloux 06 44 07 65 77**  
**ou Christine Royer 06 09 81 17 48.**

## Coup de pouce pour une belle aventure

Alexandre Théret, jeune disséen, et son ami Lucas Gardais sont étudiants à la faculté des Sciences du sport de Poitiers. Ils s'apprêtent à réaliser un rêve : participer au 4L Trophy. Ce raid les amènera de Biarritz à Marrakech du 5 au 25 mai au volant d'une 4L GLT Clan de 1987. Mais le voyage n'est pas le seul objectif, la voiture sera chargée de matériel scolaire destiné à une école du Maroc.

Pour financer ce projet (8 600 €), ils ont créé une association : Samou'Raid. Elle leur a permis de rechercher des financements. L'équipe municipale, sollicitée par les deux jeunes aven-

turiers, a décidé de les aider en leur attribuant une subvention de 500 €. Le véhicule circulera donc avec les couleurs de la ville de Dissay.

Bonne route à eux !



Cherchez documents divers (articles de presse, films amateurs, photos personnelles) de deux événements festifs locaux pour compléter la documentation sur :

- la commémoration du bicentenaire de la Révolution française à Dissay. (il y a eu expo, spectacles, conférences affichettes, plantation arbre de la Liberté...)
  - le défilé et expo du cinquantenaire de la fin de la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale.
- s'adresser à : François Royer : 06 08 50 65 00

## Publications, Grand Poitiers met le turbo

Vous avez l'habitude de recevoir le magazine de Grand Poitiers à raison de 4 exemplaires chaque année. Un spécial Sortir dans Grand Poitiers mettait en avant les animations prévues dans les 40 communes pour les mois de juillet et août.

Désormais, chaque mois, une publication de la communauté urbaine sera distribuée dans votre boîte à lettres. En alternance vous pourrez lire le magazine généraliste ou les annonces des animations autour de chez vous.

Dès février, le magazine d'actualité, nouvelle formule, comprendra 32 pages. Vous y retrouverez les informations concernant la Communauté

urbaine, mais aussi les 40 communes qui la composent. Y sera également inséré un cahier de 4 pages spécifique aux informations « locales ». Pour Dissay, celles du centre de ressources de Poitiers Nord, basé à Saint-Georges-lès-Baillargeaux. Il diffusera les informations d'hyperproximité comme les travaux de voirie, les horaires de la déchetterie, les rendez-vous « juste à côté de chez moi »...

Le mois suivant, "Sortir dans Grand Poitiers" annoncera les animations culturelles des communes pour les mois de mars et avril. Y figureront par exemple des animations scientifiques disséminées programmées



à la médiathèque avec l'Espace Mendès-France.

Grand Poitiers cherche ainsi à rendre plus visible ses actions au service de la population.

## Une aide pour la pratique du sport



Grand Poitiers Communauté urbaine répartit, chaque année entre ses communes, une dotation financière afin d'encourager la pratique sportive. Elle doit être utilisée pour acheter du matériel à destination des associations ou des activités périscolaires.

En 2020, il a été ainsi acquis des buts de hand et des paniers de basket pour la cour de l'école Paul-Émile Victor et du petit matériel pour les activités sportives pendant les Temps d'Activités Périscolaires.

En 2021, la dotation a permis l'acquisition d'une table de marque et d'un chariot de rangement pour le club de basket. Montant de l'aide 1 766 €.

## À Dissay, à vélo !

Grand Poitiers propose chaque année une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. Mais vous pouvez aussi avoir besoin d'un vélo de manière ponctuelle. Le service "CAP sur le Vélo" propose également des locations à la semaine ou au mois. Ce sont des vélos classiques, de ville ou des VTT, mais aussi des vélos à assistance électrique. Si

vous êtes salarié·e et que vous utilisez le vélo loué pour les trajets domicile – travail, depuis 2021, votre employeur a l'obligation de prendre en charge 50 % du prix de la location.

Dernière nouveauté, le service propose désormais le vélo-cargo, de fabrication française, adapté pour le transport de jeunes enfants.



### Cap sur le Vélo

Pôle d'échanges multimodal de la gare - Espace Toumaï  
52 boulevard du Grand Cerf - 86000 Poitiers  
cap.velo@grandpoitiers.fr - 05 49 52 36 36

Jours et horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30.

Les départs de location s'effectuent de 8h30 à 11h30 et de 13h15 à 17h.

## L'édition 2021 de Jazz à Dissay a réuni **Louis Sclavis and friends !**



Louis Sclavis et Michele Rabbia



Louis Sclavis, Vincent Courtois et Dominique Pifarély

Virtuosité, complicité, poésie, créativité, sensibilité, humour, émotion... quatre concerts exceptionnels, quatre univers fascinants et au final, beaucoup de bonheur partagé !

Grand merci aux Artistes, au public qui a largement répondu présent et à la formidable équipe de bénévoles qui a permis la tenue de ce festival et qui se mobilise déjà pour l'été prochain.

## D'autres animations ont marqué le 2<sup>e</sup> semestre de 2021 à Dissay. Quelques exemples



Spectacle de Noël de l'APE les p'tits, les grands



Les animations du Barlu de Fortpuy



Le salon des artistes et créateurs par le FEPS



Festival Les culs gelés show par le TACO

### Sur les registres de l'État civil disséen, au cours des derniers mois...

#### Naissances...

- Nolan Hubert Pain
- Leyla Mozas de Swarte
- Margo Rivière

#### Mariages

- Marion Gaufroy et Christophe Tonin
- Nathalie Guillon et Jean-Paul Cornière

#### Décès...

- Pascal Audoin
- Arlette Deslandes, épouse Brunet

- Bernard Cointe
- Maria Fuster, épouse Nicoleau
- Christian Jolly

- Jacques Larrue
- Éric Leroy
- Irène Moreau, veuve Morin

- Louis Rougetet
- Anthony Taillet
- Claudine Venault, épouse Roy

Seules sont reportées ici les inscriptions pour lesquelles les familles ont donné l'autorisation de publication.